

Pot à oille

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/pot-a-oille-2018-010-0010/>

Collections / La Conquête à la fondation du Canada / pot à oille





Licence CC BY-NC-ND 4.0

Le pot est complet; il a toutefois perdu son émail, et son décor, en divers endroits, et un fêle a été réparé avec des crampons en fer. Il est de forme circulaire. Il est pourvu de deux anses et il repose sur un piédouche. En coupe, le pot présente une paroi presque verticale surmontée d'un bord droit au sommet plat et pourvu d'une large bague renflée. La partie inférieure de la paroi est courbée et repose sur un piédouche élevé. Le point d'appui du piédouche est plat et large; il est exempt d'émail. Le fond est en retrait et plat. Le pot compte deux anses verticales en fer à cheval ouvert vers le bas; en coupe, leur face est bombée et leur dos, plat. Elles sont attachées à la paroi à trois endroits sur leur dos, soit à leur base et au centre de leur sommet. Le corps est de couleur beige rosé et il présente des inclusions de quartz. L'émail est de couleur blanc légèrement bleuté. Le pot est parcouru de quelques fêlures, bien visibles à l'intérieur du pot. Une des fêlures verticales est consolidée, sur la paroi externe, par deux crampons en fer rouillé; insérés dans deux petites cavités forées, ils sont maintenus en place par une pâte blanchâtre. ; Le décor est moulé et peint à la main; il a été tracé en bleu foncé et peint en bleu sous couverte. Il est de type à galon compartimenté et végétal. Le décor moulé empreint le pot et ses anses. Le pot présente un bord, une paroi et un pied ondulés et garnis de six pincements verticaux et équidistants, qui s'étendent du bord supérieur

jusqu'au pourtour du pied. Les deux anses ont été moulées à part : elles ont la forme d'un fer à cheval ouvert vers le bas et dont les deux branches présentent un décor mouluré asymétrique. Les deux points d'ancrage des anses sont de forme ovale et légèrement enfoncés au centre. Le décor peint est appliqué sur la partie externe du pot, soit sur la bague du col, sur la paroi, sur le pied et sur les anses. La bague du col est empreinte d'un large trait horizontal plein; un trait similaire orne la partie supérieure du piédouche. La paroi est empreinte de deux décors différents. La partie supérieure présente un galon horizontal tracé en bleu foncé et peint en bleu; le galon est interrompu au niveau des anses. Le galon est orné d'un motif en réserve et répété, et dont les éléments sont disposés en miroir. Les éléments sont deux volutes enchâssées entre deux quarts de fleur en forme d'aile; de chacune de ces fleurs émergent une volute. Ces groupes sont séparés par une languette en réserve, garnie au centre d'un large trait vertical plein. Sous ce galon se trouvent deux branchages feuillus en suite; ils se trouvent sur les deux parois opposées. La paroi au centre de l'anse est garnie de trois longues feuilles disposées en triangle. Les anses sont peintes de larges traits pleins et de feuilles; le sommet de l'anse, au centre, présente un élément végétal à deux feuilles et dont la tige est surmontée d'un bouton.

Numéro d'accession 2018.10.10

Date 1770

Matériaux céramique, faïence blanche

Dimensions 9,4 x 21 cm

Photo de Francois Gignac

Exposé au musée